



Commune de Bous

Rapport conseil communal

Séance publique du 15 janvier 2018

Date de l'annonce publique de la séance	05 janvier 2018
Date de la convocation des conseillers	05 janvier 2018

Présences		
	Carlo Kütten	bourgmestre
	Netty Simon-Kill	échevin
	Joé Beissel	échevin
	Jos Johanns	conseiller
	Pierre Braun	conseiller
	Patricia Gonzalez	conseiller
	Bernd Zimmer	conseiller
	Antonio Da Costa Araujo	conseiller
	Aurore Rössler	conseiller
	Marc Schmit	secrétaire
Absences	///////	

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 03 janvier 2018

Le conseil communal a unanimement approuvé le procès-verbal de la séance du conseil communal du 03 janvier 2018.

2. Déclaration de recette

Le conseil communal a unanimement approuvé trois déclarations de recettes.

3. Budget rectifié 2017 et budget 2018

a. Budget rectifié de 2017

Le conseil communal a arrêté à l'unanimité des membres le budget rectifié de l'année 2017 de la commune de Bous tel qu'il a été proposé par le collège échevinal, à savoir :

Service ordinaire		Service extraordinaire	
Recettes	4.838.234,89	Recettes	131.028,00
Dépenses	3.547.502,57	Dépenses	1.770.000,76
Boni	1.290.732,32	Mali	1.638.972,76
Boni 2016	9.873.717,23		
Boni 2017	9.525.476,79		

b. Budget 2018

Le conseil communal a arrêté avec huit voix pour et une voix contre le budget de l'année 2018 de la commune de Bous, tel qu'il a été proposé par le collège échevinal, à savoir :

Service ordinaire		Service extraordinaire	
Recettes	5.041.848,53	Recettes	164.717,93
Dépenses	3.953.172,90	Dépenses	8.092.418,50
Boni	1.088.675,63	Mali	7.927.700,57
Boni 2017	9.525.476,79		
Boni 2018	2.686.451,85		

Le conseiller Johanns a motivé son opposition au budget 2018 par la suppression du projet de construction d'une nouvelle mairie à l'intersection de la rue de Luxembourg avec la Montée des Vignes et la construction d'un parking provisoire à cet endroit.

4. Divers

a. Explications sur le fonctionnement du syndicat intercommunal SIAS

Le conseil communal a pris note de diverses explications et informations du secrétaire communal et de l'ancien bourgmestre Jos Johanns sur le fonctionnement du syndicat intercommunal SIAS, avec lequel la commune de Bous a signé une convention de collaboration. Des pourparlers relatifs à la création d'un nouveau syndicat respectivement à l'adhésion de la commune de Bous et d'autres communes des cantons de Remich et Grevenmacher au syndicat SIAS ont eu lieu, cependant sans aboutir à un résultat. Le conseiller Zimmer a invité le collège échevinal à reprendre les pourparlers dans cette affaire.

b. Refus autorisation pour transformation d'un immeuble

Le conseil communal a pris note des explications du bourgmestre Carlo Kütten quant à une demande de transformation d'un immeuble dans la rue de Luxembourg à Bous et des motifs pour lesquels il n'entend pas accorder une autorisation pour ces travaux.

c. Informations et explications du collège échevinal

Le conseil communal a pris note de diverses informations et explications du collège échevinal quant

- à une demande d'entrevue du collège échevinal avec Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures dans l'intérêt du reclassement et du réaménagement de la rue de Luxembourg à Bous
- à un projet d'aménagement particulier prévoyant la construction de 18 maisons d'habitation au lieu-dit "Kierchepad" à Erpeldange et le déplacement partiel du sentier existant, projet sur lequel l'ancien bourgmestre Jos Johanns a fourni des explications supplémentaires
- à une demande d'entrevue du collège échevinal de la commune de Waldbredimus
- aux suites à donner aux réclamations présentées dans la procédure d'adoption d'un nouveau plan d'aménagement général.

La prochaine séance du conseil communal a été fixée au 20 février 2018 à 17:00 heures.